



DLR publie l'indice de coût de revient de la Location du 1^{er} trimestre 2023

DLR a établi un indice de coût de revient, élaboré en tenant compte, au plus près, des spécificités du secteur Location, grâce à une construction de la structure de coûts à charge pour le métier.

L'idée de base est simple : permettre aux acteurs de la location de pouvoir suivre l'évolution de leur coût et éventuellement intégrer cet indice dans leur réflexion commerciale.

Réalisée pour DLR par NEO Engineering, cabinet de conseil et d'études spécialisé notamment dans les activités de Location et de Distribution de matériels en France, l'étude établit ainsi l'évolution de l'indice de coût de revient Location. Initialement calculée annuellement, cette évolution est désormais suivie trimestriellement.

Les indices officiels mensuels ou trimestriels sont recueillis de janvier 2019 à mars 2023. Il est ensuite calculé une moyenne annuelle des indices officiels, afin d'aboutir, par pondération des composantes de coûts, à l'indice annuel de coût de revient Location.

L'évolution trimestrielle, ici celle du 1^{er} trimestre 2023, est quant à elle calculée sur la base d'un planning des douze derniers mois glissants. En comparant la moyenne de la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 avec la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, il est fait état d'un pourcentage d'évolution de l'indice de coût de revient Location.

Ainsi, l'indice de Coût de Revient Location évolue de + 6,04% au 1^{er} trimestre 2023.

Cette augmentation de + 6,04% reflète les évolutions des dotations aux amortissements, des charges de personnel, des charges financières et du gazole. L'évolution des composantes de charges prises individuellement montre une physionomie quelque peu différente, avec une augmentation modérée des charges de personnel, et une augmentation spectaculaire des énergies, par exemple.

Rappelons que tout opérateur de location de matériel a vocation à connaître cet indice et à le diffuser à ses propres clients. Dans le contexte actuel, il est en effet particulièrement important qu'ils soient objectivement informés de l'évolution de cet indice.

[Télécharger la synthèse](#)
Indice de coût de revient Location 1er trimestre 2023

DLR : PLUS DE 1 000 ADHÉRENTS, 70% DU MARCHÉ

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACIM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.